

économique et sociale. En même temps, nous devons nous assurer si ces programmes sont suffisants et nous devons également nous garder de certaines des déclarations incendiaires qu'on prononce à l'occasion—mais ce n'est certes pas le cas, aujourd'hui, du député de Meadow Lake. Ces déclarations peuvent engendrer des idées fausses sur la véritable nature de la situation actuelle.

Il faut également songer à installer une administration locale efficace. En Saskatchewan, l'administration rurale de caractère local est caduque, hormis un cas notable: je pense à l'administration locale établie dans des circonstances extraordinaires mais qui est devenue un moyen très rationnel et très efficace de satisfaire les besoins de la communauté. Je songe à l'administration locale d'Uranium City, une nouvelle communauté minière, qui s'est développée à la suite des découvertes d'uranium pendant les années 50. L'administration provinciale de l'époque a contribué à établir une forme pleinement intégrée d'administration locale pour répondre aux besoins des habitants de la région.

Il a été question des problèmes de transport. Le député a parlé des problèmes routiers, et de nouvelles routes vers le Nord s'imposent, bien entendu. Quand fut lancé le programme des voies d'accès aux ressources, on avait proposé que la principale voie en direction du Nord de la Saskatchewan passe par une partie de la région mentionnée par le député, mais toutes les autorités administratives de l'époque avaient décidé à l'unanimité qu'en raison de la situation géographique et économique du Nord de la Saskatchewan, la principale voie d'accès à cette région devait suivre une ligne plus à l'est. Cela pose des problèmes dans la région à laquelle s'intéresse le député.

Des routes, aménagées jusqu'à La Loche, assurent des services précieux à la population. Il a également été question de la nécessité d'un chemin de fer pour aller dans le Nord. C'est une idée que je vois d'un très bon œil, mais il faudra se garder de s'en tenir précisément aux endroits indiqués le long de la voie ferrée proposée. Il y a quand même lieu de signaler que le développement économique exige l'aménagement d'un chemin de fer.

Pour assurer la future prospérité économique de la Saskatchewan et de sa région du nord, il est essentiel d'aménager un chemin de fer dans cette région afin de permettre à cette province de profiter de tous les avantages des développements miniers qui se réaliseront sûrement dans l'avenir.

Le député de Meadow Lake a également parlé de griefs régionaux concernant les chemins de fer. Les gens de cette partie de la province ont pâti de la situation de ces der-

[M. Burton.]

nières années. On commençait à construire des chemins de fer, puis on les laissait en plan. Des tronçons sont restés inachevés dans des endroits à peu près déserts et on ne les a pas prolongés vers les régions où les gens, démunis de tous moyens de transport, se trouvaient dans une situation difficile. C'est comme cela que les gens deviennent les victimes d'un développement non planifié. Cette région et bien d'autres au pays témoignent de la nécessité d'une planification judicieuse de nos politiques de développement et d'une préparation bien concertée pour l'application des programmes.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, c'est avec grand plaisir que j'appuie la motion du député de Meadow Lake (M. Cadieu) qui fut, au fil des ans, un défenseur constant et acharné des propositions qui y sont contenues. Quand le service postal par chevaux, version 1969, distribuera à ses commentants le texte de sa motion, je suis sûr qu'ils lui apporteront tout leur appui, ce qu'il mérite d'ailleurs. Je pense pouvoir dire quelque chose à ce sujet étant représentant de la province voisine, l'Alberta, et ayant vécu dans le Nord et connu de semblables conditions. Je puis donner l'assurance aux députés que je terminerai avant six heures et ainsi, grâce à l'appui que le député a su se gagner à la Chambre, la motion sera adoptée. Ensuite, ce sera au gouvernement d'y donner suite.

● (5.40 p.m.)

J'ai aussi demeuré à Vegreville, et le député de Vegreville (M. Mazankowski), membre de mon parti, a aussi appuyé ces propositions et a soutenu vigoureusement en comité le bien-fondé de ce que demande le député. Je connais fort bien le principe en cause, car c'est cela qui m'a amené à la Chambre. Je me souviens qu'en 1956, lors d'un congrès de mon parti, où il a choisi pour leader le député de Prince Albert (M. Diefenbaker), on a discuté en détail la question de la mise en valeur du Nord canadien et le programme d'aménagement de voies d'accès aux ressources. J'ai même réussi à faire adopter une modification. Dans mon parti, il est permis d'apporter des modifications lors d'un congrès. Notre programme électoral n'est pas dicté par nos dirigeants; au contraire, on encourage les membres à proposer des changements de politique.

Provenant d'un district qui, depuis 35 ans, se voyait promettre le genre d'expansion ferroviaire qu'on retrouve en partie dans la proposition du député de Meadow Lake (M. Cadieu), j'ai proposé une modification, dans le cadre du programme d'aménagement de voies d'accès aux ressources, qui a été adopté et qui a finalement été discuté à la Chambre. Une des premières propositions formulées en 1958 portait sur l'extension des services jusque dans le Nord de l'Alberta et les Territoires